



Project : 100% RES territories



Lieu : Europe – Allemagne, Autriche, Belgique, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie.

Dates : Avril 2012 – March 2015

Type de Coopération : Européenne

Partenaires :

CLER, réseau pour la transition énergétique (FR)
Legambiente (IT)
Climate Alliance Austria (AUS/EU)
Community Energy Scotland (UK)
Innergies (BE)
deENet (GER)
ENERGIACLUB (HU)

RURENER (EU)
Climate Alliance (world)
SOLAGRO (FR)
Slovenski Forum (SLO)
University of Bacau (RO)
AF-CityPlan (CZE)

Chiffres clés : Collaboration entre **13 partenaires** de **10 pays européens**.

Objectifs du projet :

Structuré autour de 5 projets pilote de jumelage dans 10 pays différents, le projet promeut les territoires ruraux d'Europe qui s'engagent à développer les énergies renouvelables, à réduire les dépenses énergétiques de leurs habitants, entreprises et collectivités. L'objectif principal du projet est de déterminer et développer les ressources renouvelables et durables dans les territoires ruraux. Cet objectif sera atteint par le partage d'expériences, la mise en place de Plans d'Action pour l'énergie durable (PAED), l'implémentation de politiques d'efficacité énergétique et l'investissement dans les énergies renouvelables.

Objectifs opérationnels :

Pour les territoires :

- De se fixer l'objectif de neutralité énergétique (production locale renouvelable = consommation) : *niveau politique*
- D'élaborer un plan d'action et des mesures pour réaliser cet objectif : *niveau stratégique*
- D'adopter une approche globale du développement local à travers le prisme de l'énergie
- D'implémenter des projets adaptés sur le territoire : *niveau action*

Pour les associations et réseaux partenaires :

- De développer des outils, services et une méthodologie pour soutenir les territoires ruraux dans leurs actions de transition énergétique (guide des bonnes pratiques, dispositifs d'auto-évaluation...)
- De coordonner le projet et faciliter le montage de partenariats et les jumelages.
- Partager les bonnes pratiques entre territoires ruraux Européens

Actions :

5 territoires expérimentés vont soutenir 5 territoires nouvellement engagés à développer leurs plans d'action pour l'énergie durable à travers des programmes de conseil. La mise en place de 2 actions sur chaque territoire rendra concret ces plans d'action partagés. Pour cela les territoires suivront 5 étapes :

- Auto-évaluation : identification des points forts et des points faibles
- Visibilité : l'annonce de l'engagement à la charte TEPOS construira une « image de marque »
- Identification : une plateforme répartissant les territoires sur une carte de l'Europe facilitera l'identification mutuelle des partenaires et la compréhension des dynamiques des autres territoires en permettant l'échange d'expériences.
- Reconnaissance : un engagement fort des territoires ruraux augmente la légitimité des territoires à énergie positive et donne plus de poids aux actions locales pour la transition énergétique (création de la RES Champion League pour une reconnaissance au niveau européen).
- Rassembler les énergies : le partage d'une vision et d'un but commun (100% énergies renouvelables) permettra d'accroître la confiance entre les acteurs territoriaux et de stimuler la conduite d'actions.

Leviers au montage du projet :

- Les projets d'énergie offrent une approche transverse du développement rural et facilite la mobilisation des acteurs.
- La création d'emplois locaux créés par les projets EnR, et la lutte contre la précarité énergétique sont au cœur des préoccupations des élus qui se mobilisent pour mettre en place des actions.
-

Freins au montage du projet :

- Les procédures pour signer la Convention des Maires ne sont pas adaptées pour une réponse conjointe des petites communes rurales à travers les PAED partagés.
- Un vrai travail de coordination est nécessaire pour soutenir les communes rurales qui ont peu de moyens à se réunir et remplir les exigences d'un projet européen.

Valeur ajoutée de la coopération :

La pertinence même de ce projet vient de sa dimension européenne. Le partage d'expériences impliquait l'implication d'une diversité d'acteurs pour être constructif pour les partenaires. De plus, impliquer de petites communes rurales dans un projet européen leur a permis de mener à bien des actions ambitieuses en bénéficiant de retour d'expériences motivant d'autres communes plus expérimentées.

